

**Reprise de la session du conseil municipal du 5 avril 2004,
ajournée au 19 avril 2004 à 20 heures conformément aux
dispositions du code municipal de la province de Québec.**

À laquelle sont présents:

Gaston Gaudreault, maire
Guy Caron, conseiller
Paul-Eugène Gagnon, conseiller
Gaston Beauchesne, conseiller
Martine Plante, conseillère
France St-Laurent, conseillère

Est absent:

Gilles Gagnon, conseiller

Marie-Andrée Jeffrey, secrétaire-trésorière adjointe est présente.
Gaétan Ross, directeur général et secrétaire-trésorier est absent.

- 1. Ouverture de la session**
- 2. Ordre du jour**
- 3. Période de questions**

ORDRE DU JOUR

A. Administration générale

1. Musée de la mer de Pointe-au-Père / invitation (**copie**)

B. Sécurité publique

C. Transport

1. Panneaux routiers (**copie**)
2. Demande de subvention pour pavage / Danielle Doyer

D. Hygiène du milieu

E. Urbanisme

1. Demande d'approbation de PIA
En vertu du règlement numéro R-2004-48 sur les PIA
Dossiers:
 1. Gilles Langlois, 58 du Fleuve Ouest (rénovation)
 2. Pascale Deland, 147 du Fleuve Ouest (rénov. bât. patri.)
 3. Marguerite DeChamplain, 118 Route 132 O (enseigne)
 4. François Hazel, 25 du Fleuve O. (réno. agrandissement)
 5. Louissette Morais, 144 du Fleuve O.
2. Compte rendu du CCU (avis du CCU)

F. Loisir et culture

1. CRSBP / responsable de la bibliothèque
3. Achat de tables (**copie**)

G. Édifice et machinerie

H. Divers

1. Éclairage des enseignes

118-2004

Ordre du jour

Proposé par: Guy Caron
Appuyé par: France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

Adopté

Période de questions

119-2004

Musée de la mer de Pointe-au-Père / invitation

Proposé par: Paul-Eugène Gagnon
Appuyé par: Martine Plante

Il est résolu à l'unanimité de faire l'achat de deux billets au coût de 175 \$ chacun pour la tenue d'une souper-bénéfice qui se déroulera à bord du navire "Famille Dufour", le samedi 29 mai 2004 concernant le 90^e anniversaire du naufrage du navire l'Empress of Ireland. Le maire et sa conjointe sont autorisés à représenter la municipalité de Sainte-Luce.

Adopté

120-2004

Panneaux routiers

Proposé par: Guy Caron
Appuyé par: France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité de retenir les services de Gagnon Image pour la fabrication de panneaux routiers qui seront installés sur l'autoroute "20" et la route "298" identifiant la municipalité et deux autres panneaux publicitaires identifiant un développement industriel sur la route 298 et résidentiel pour la rue des Coquillages pour un montant de 5 838\$ plus taxes.

Adopté

121-2004

Travaux de pavage / demande de subvention

Considérant que des travaux de remplacement d'une conduite d'alimentation en eau potable et des entrées de service d'aqueduc sont prévus pour

l'automne 2004 dans les rues St-Laurent, St-Philippe et St-Louis dans le secteur Luceville, dans le cadre du programme d'infrastructures Canada-Québec 2000;

Considérant que ces travaux obligeront une couche de pavage sur ces rues;

Considérant que les travaux de pavage sont exclus de l'aide financière des deux gouvernements;

Considérant qu' en 2003 la municipalité n'a bénéficié d'aucune aide financière pour l'amélioration de ces routes municipales;

Par conséquent il est proposé par: Guy Caron
appuyé par: Martine Plante

il est résolu à l'unanimité de demander à Madame Danielle Doyer, députée de Matapédia une aide financière dans le cadre du programme d'entretien de la voirie locale pour les travaux de pavage des rues St-Louis, St-Laurent et St-Philippe de la municipalité de Sainte-Luce.

Adopté

**Demande d'un permis dans le cadre d'un PIA
En vertu du règlement numéro R-2004-48
Dossier: Gilles Langlois / reporté**

122-2004

Pascale Deland, 147 du Fleuve Ouest

Considérant l'avis du Comité consultatif d'urbanisme recommandant l'approbation du plan de rénovation pour la propriété de Pascale Deland, 147 Route du Fleuve Ouest;

Par conséquent il est proposé par: Paul-Eugène Gagnon
appuyé par: France St-Laurent

et résolu à l'unanimité d'approuver le plan de la demande de permis de Pascale Deland dans le cadre du règlement sur le PIA avec la recommandation du CCU. (permis numéro:2004-00027)

Recommandation du CCU:

" Vu le caractère d'un grand intérêt patrimonial du bâtiment, le CCU recommande de poser un nouveau revêtement de bardeaux de cèdre. Cependant, les bardeaux d'asphalte proposés constituent tout au plus un compromis acceptable"

Adopté

123-2004

Marguerite DeChamplain, 118 Route 132 Ouest

Considérant l'avis du Comité consultatif d'urbanisme recommandant l'approbation du plan de construction pour l'enseigne sur la propriété de Marguerite DeChamplain, Camping La Luciole sur la route 132 Ouest;

Par conséquent il est proposé par: Guy Caron
appuyé par: France St-Laurent

et résolu à l'unanimité d'approuver le plan de la demande de permis de Marguerite DeChamplain, La Luciole-Camping dans le cadre du règlement sur le PIA. (permis numéro:2004-00028)

Adopté

124-2004

François Hazel, 25 du Fleuve O

Considérant l'avis du Comité consultatif d'urbanisme recommandant l'approbation du plan de rénovation pour la propriété de François Hazel, 25 Route du Fleuve Ouest;

Par conséquent il est proposé par: Paul-Eugène Gagnon
appuyé par: Martine Plante

et résolu à l'unanimité d'approuver le plan de la demande de permis de François Hazel dans le cadre du règlement sur le PIA. (permis numéro:2004-00034)

Adopté

125-2004

Louissette Morais, 144 du Fleuve O.

Considérant l'avis du Comité consultatif d'urbanisme recommandant l'approbation du plan de rénovation pour la propriété de Louissette Morais, 144 Route du Fleuve Ouest;

Par conséquent il est proposé par: Guy Caron
appuyé par: Paul-Eugène Gagnon

et résolu à l'unanimité d'approuver le plan de la demande de permis de Louissette Morais dans le cadre du règlement sur le PIA . (permis numéro:2004-00033)

Adopté

Acc. rec.

Compte rendu du CCU (avis du CCU)

Le conseil municipal accuse réception du compte rendu du CCU en date du 19 avril 2004.

126-2004

CRSBP / responsable de la bibliothèque

Proposé par: France St-Laurent

Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité de nommer Monsieur Luc Bourassa responsable de la bibliothèque municipale de Sainte-Luce; la présente résolution rescinde toute résolution antérieure concernant la nomination d'une personne responsable de la bibliothèque.

Adopté

127-2004

Achat de tables

Proposé par: Paul-Eugène Gagnon

Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité de faire l'achat de 10 tables pliantes en PVC chez Alpha Vico au montant de 2 159.71 \$ plus taxes, tel que prévu au budget.

Adopté

Éclairage des enseignes / reporté

Période de questions

128-2004

Levée d'assemblée

Proposé par: Martine Plante

Appuyé par: France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité qu'à 21h30 la session soit levée.

Adopté

Maire

Directeur général et sec. trésorier